

■ **Fondation Paul-Ed. Carnal**, à Bôle, CH-645-1008417-8, l'affectation des immeubles articles 660, 917 et 922 du cadastre de Bôle, aux oeuvres sociales situées dans le canton de Neuchâtel, etc. (FOSC du 16.10.2002, p. 8). Cox André et Lehmann Markus ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Bates Philip, de Corseaux, à Köniz, secrétaire, et Hendry Marc, de Tujetsch, à Berne, membres du conseil de fondation.

Journal no 2418 du 18.08.2005
(02985330 / CH-645.1.008.417-8)